

PORTRAIT DE FERME

GAEC DU PAIDOL

12 120 MELJAC



Mixte



550m

ALTITUDE



ZONE DE SÉGALA

Le GAEC du Païdol est situé à Grascazes sur la commune de Meljac (12120). Emilie (fille) et Daniel (père) sont associés au sein de ce GAEC. L'exploitation est en zone de Ségala, sur des sols (pH autour de 6) à faibles potentiels, à une altitude de 550 m et avec 775 mm de pluie en 2020.

Le GAEC possède un atelier caprin, atelier principal, où 90% du lait est vendu à Chèvres Bio de France, les 10% sont transformés et vendus directement au sein du collectif « Loco-motivés ». Un atelier de poules pondeuses est également présent sur la ferme, les œufs sont aussi vendus par l'intermédiaire des « Loco-motivés ».



SYSTÈME D'EXPLOITATION CAPRIN LAIT BIO



LE CHEPTEL

L'ATELIER COMPREND

- 145 chèvres de race Alpine, Saanen et Poitevine
- 50 chevrettes de renouvellement
- 5 boucs.

DATES CLÉS

1987

Création de l'atelier caprin

1

2010

Conversion en AB

2

2013

Ferme certifiée en AB

3

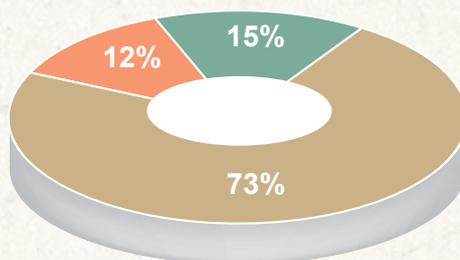
2019

Installation d'Émilie, création de l'atelier de transformation et d'un atelier poules pondeuses

4

ASSOLEMENT DU SYSTÈME

Productions végétales	Surface
Prairies permanentes	5 Ha
Prairies temporaires	25 Ha
Total SFP	30 Ha
Grandes cultures	4 Ha
Total SAU	34 Ha



- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Grandes cultures

ROTATION



5 ANS
DE LUZERNE/BROME OU
RAYGRASS HYBRIDE/TREFLE

2 ANS
DE BLÉ/POIS OU
BLÉ/FÉVEROLLES

5 ANS
DE LUZERNE/BROME
OU RAYGRASS
HYBRIDE/TREFLE



LA CONDUITE DU TROUPEAU

Catégorie d'animaux	Fourrage en kg de MS/Animal/Jour	Concentrés en kg /Animal/Jour
Chèvres	Foin à volonté + pâturage. Sur le dernier mois de lactation, 1 kg de MS d'enrubanné est ajouté à la ration (prépa MB)	0,8 kg (0,2 kg de méteil + 0,2 kg de maïs + 0,4 kg de compléments azotés). Pendant la période de tarissement, 0,4 kg de concentrés sont distribués
Chevrettes	Foin à volonté + pâturage	0,5 kg (0,1 kg d'épautre + 0,1 kg de maïs + 0,3 kg de compléments azotés)
Boucs	Foin à volonté + pâturage	0,2 kg de méteil. Flushing réalisé 2 semaines avant la lutte : 0,6 kg d'avoine/j.

L'exploitation est autonome en fourrage et paille. Au niveau des fourrages, du foin et un peu d'enrubannage sont produits et utilisés sur l'exploitation où le pâturage est également très valorisé. Les seuls achats d'aliments se font sur le maïs (15T/an) et sur les compléments azotés (11,5 T/an).

La traite débute à partir de fin février et se termine fin décembre.

Les chevreaux et chevrettes non gardées dans le renouvellement sont vendus à 1 semaine à 1€/kg.



ZOOM SUR...

LE PÂTURAGE

Le troupeau pâture de fin février à mi-décembre (260/280 jours/an). Toutes les parcelles sont utilisées sur la période de pâturage. Pendant le premier mois, un maximum de parcelles sont pâturées (déprimage). Les éleveurs fauchent à un stade très précoce (avril) ce qui permet de valoriser toutes les parcelles au pâturage le plus vite possible sur le reste de l'année. Le pâturage tournant au fil avant est pratiqué quotidiennement permettant ainsi de faire quelques secondes coupes sur les parcelles pâturées en début de cycle. Le troupeau reste 4 à 5 jours sur la même parcelle pour un temps de retour de 1 mois et demi à deux mois. A partir de juin, le troupeau pâture des parcelles qui n'ont jamais été pâturées depuis la mise à l'herbe.

GESTION DU PARASITISME

Le fait de faire tourner les chèvres sur les parcelles (4 à 5 jours/parcelle) limite la pression sanitaire. Un traitement aux plantes est réalisé de manière systématique tous les mois. Les chevrettes pâturent à partir de juin sur deux parcelles qui leurs sont exclusivement réservées. Elles sont conduites de la même façon que le troupeau de chèvres : au pâturage tournant avec fil avant.

LA REPRODUCTION

Toute la reproduction se fait en septembre en monte naturelle. Les 5 boucs sont placés au sein du troupeau de chèvres sans faire de lots. L'effet bouc est pratiqué. Les boucs sont dans un autre bâtiment le restant de l'année et n'ont aucun contact avec le troupeau de chèvres sauf pendant la lutte. Un flushing est réalisé (+400g d'avoine/j/animal) 15 jours avant la lutte. Les mises bas ont lieu mi-février et sont groupées sur 15 jours.

L'ÉLEVAGE DES CHEVRETTES

Les éleveurs ont recours à un contrôle laitier simplifié (3 contrôles par an). Les chevrettes sont choisies en fonction des résultats des mères.

En 2020, les éleveurs utilisaient du lait en poudre conventionnel pour l'élevage des chevrettes. Sur l'année 2021, ils sont passés au lait en poudre bio. Les chevrettes sortent au pâturage de juin à décembre, elles intègrent le troupeau de chèvre au moment de la lutte.



LES ÉQUIPEMENTS

Le GAEC est propriétaire d'une chèvrerie de 600 m² (construite dans les années 1980, ancienne bergerie aménagée). Cette chèvrerie est amortie. Elle contient le laboratoire de transformation qui a été aménagé en 2019. Une partie de stockage est attenante à la chèvrerie. Toute la distribution des aliments est manuelle.

Le GAEC possède deux tracteurs, une faneuse et un andaineur. Le reste du matériel est en CUMA : une faucheuse, une presse, un semoir, une herse, un épandeur, une benne, une charrue et un plateau.



LES TRAVAILLEURS

3 UTH travaillent sur la ferme, Emilie et Daniel les associés et Mireille qui est à la retraite depuis 2019, compagne de Daniel et mère d'Emilie, ancienne membre du GAEC.

Daniel a fait des études d'ingénieur agronome à Bordeaux et Emilie est une ancienne bibliothécaire. Elle a préparé un BPREA à distance avant de s'installer.

Le GAEC souhaite développer la transformation et préparer le départ en retraite de Daniel. Le conjoint d'Emilie devrait s'installer.

Daniel s'occupe des travaux du sol, du pâturage et de la traite. Emilie s'occupe de la traite, de la transformation et de l'atelier des poules pondeuses. Mireille gère la chèvrerie et les livraisons.

Le GAEC n'est pas en rythme de croisière, les associés peuvent se libérer du temps mais aucun emploi du temps n'est établi. L'idée serait de faire un week-end sur deux entre les deux associés. Les éleveurs ne peuvent pas prendre une semaine entière de vacances.



LA VALORISATION DU LAIT

Le GAEC commercialise 90 % du lait en circuit long et 10 % du lait est transformé en fromages/crèmes dessert puis vendu par l'intermédiaire des « Loco-motivés ». Chèvres Bio de France a acheté 85000 L de lait en 2020, le lait est valorisé en moyenne 900 €/1000L. De plus, 7000 L de lait sont transformés à la ferme en fromages (transformation lactique) et crèmes dessert, la valorisation moyenne est de 3,00 €/L en transformation-vente directe. Le lait du mois de décembre est exclusivement réservé à la transformation, Chèvres Bio de France arrête de collecter le lait fin novembre.

Performances du troupeau :

- 635 L/chèvre
- TB moyen de 40,5 g/L
- TP moyen de 34,1 g/L



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES*

*(dernière année comptable connue)

- Vente de lait €/an : 61 200 €/an
- Vente de produits transformés €/an : 14 230 €/an
- Alimentation achetés €/an : 24 000 €/an
- EBE consolidé pour rémunération des salariés et des associés (salaires et charges sociales), paiement des annuités et autofinancement : 73 000 €



ATOUTS / CONTRAINTES

	ATOUTS	CONTRAINTES
TERRITOIRE	Seuls producteurs caprins Bio, pas de concurrence pour la vente directe	Zone peu touristique, aléas climatiques très impactant, isolement important
ÉLEVAGE	Ferme à taille humaine, autonome	Parcellaire très morcelé, terre à faible valeur
FILIÈRE	-	Prix du lait, coûts de production trop élevés, écart pas assez important sur la rémunération entre le conventionnel et l'AB, prix des chevreaux très insuffisant

SATISFACTION DE L'ÉLEVEUR

ASPECT	☹️	😐	😊
SOCIAL		X	
ÉCONOMIQUE			X
TRAVAIL		X	
AGRONOMIE		X	
ZOOTECHE		X	

Depuis qu'ils développent la vente directe, les exploitants ressentent une amélioration des aspects sociaux et économiques.

Cependant, la vente directe a rajouté une charge de travail supplémentaire non négligeable.

Il y a une marge de progression importante dans la conduite des céréales selon Daniel.

Globalement, les éleveurs sont satisfaits par leur troupeau.



QUELS SONT VOS CONSEILS POUR LES FUTURS INSTALLÉS EN LAIT DE CHÈVRE BIO ?

“

- Limiter les investissements et maîtriser ses coûts de production
- Les futurs installés doivent prendre conscience que la transformation rajoute une très grosse charge de travail supplémentaire.

”